



**AVIS DE CONVOCATION  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
CPA STE-JULIE**

Ste-Julie, le 19 mai 2025

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Annuelle du Club de Patinage artistique de Ste-Julie qui se tiendra le 2 juin prochain à 19h00 à l'endroit suivant :

Pavillon Thérèse Savard Côté (salle 210)  
477 Jules Choquet  
Ste-Julie

Espérant vous compter parmi nous, veuillez recevoir l'expression de mes plus cordiales salutations.

Marie-Eve Thibodeau  
Présidente

**IMPORTANT :**

1. Le droit de vote lors de toute assemblée annuelle ou extraordinaire est réservé aux membres du conseil d'administration, aux membres actifs et aux membres actifs non-patineurs, âgés d'au moins 18 ans et présents lors de l'assemblée. Ce droit de vote s'étend aussi aux membres spéciaux qui exercent ce droit pour le compte de leur enfant d'âge mineur et est restreint à un vote par famille.
2. Le fait de siéger sur le conseil d'administration du CPA Ste-Julie n'apporte aucun avantage monétaire ou autre durant la saison. Un membre doit assister à au moins une réunion du conseil par mois et prendre des décisions pour le bien de l'organisation et non seulement pour le propre cheminement de son enfant.



EXPÉDITRICE : Marie-Eve Thibodeau  
DATE : 19 mai 2025  
OBJET : Assemblée Générale Annuelle  
LIEU : Pavillon Thérèse Savard-Côté (salle 210) [Le lundi 2 juin 2025 de 19h00 à 21h00](#)

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Confirmation du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Annuelle
6. Dépôt des états financiers
7. Présentation des différents rapports
8. Élection des administrateurs
9. Affaires nouvelles
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Merci de votre précieuse collaboration

Marie-Eve Thibodeau  
Présidente  
CPA Sainte-Julie